Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212900435-20260408-DEL2026_3_1-DE

République Française
Département FINISTERE
Commune de DAOULAS

Référence 2026-3-1 — DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 08/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	19

Vote
Par délégation ou représentation, intégré dans le texte de la délibération

Date de la convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026

L'an 2026, le 8 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Daoulas s'est réuni en mairie,17 route de Loperhet, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE SAUX Jean-Luc, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. LE SAUX Jean-Luc, Maire, Mmes : COMACLE Caroline, CREN Caroline, KRIER Carine, LEVEQUE Joëlle, LIEWIG Marion, MONTFORT Annick, TONNARD Nelly, MM : CAILLEAU François-Marie, GRAF Frédéric, HELLO Jean-Paul, HENAFF Yann, JESTIN Alain, LAGADEC Jean-Philippe, LE GARS Gwen, ROUE Bertrand

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : CALVEZ-BARNOT Gaëlle à Mme LEVEQUE Joëlle, CASTEL Lisa à M. LE SAUX Jean-Luc, M. BLANCHARD Florian à Mme LIEWIG Marion

A été nommée secrétaire : Mme COMACLE Caroline

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES, REPRESENTANTS ET REFERENTS COMMUNAUX

Le Maire informe le Conseil Municipal de sa volonté de créer 7 postes de conseillers délégués. Ces postes de conseillers délégués permettront à des conseillers municipaux de s'investir sur des domaines particuliers ou sur des missions spécifiques. Le Maire rappelle que la désignation des conseillers délégués est une compétence exclusive du Maire.

Les fonctions de conseillers délégués seront les suivantes :

- Enfance jeunesse et associations – Gwen LE GARS
- Suivi de projets spécifiques – Gaëlle CALVEZ-BARNOT
- Suivi Bâtiments, port et travaux – Jean-Paul HELLO
- Solidarités et langue bretonne – Nelly TONNARD
- Sports – Jean-Philippe LAGADEC
- Urbanisme et mobilités – Frédéric GRAF
- Evènementiels – Yann HENAFF

Le Maire précise qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Toutefois, le conseil municipal décide*, à l'unanimité,* de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin (art. L 2121-21 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212900435-20260408-DEL2026_3_1-DE

- **Désigne** les représentants et les référents suivants aux instances mentionnées ci-dessous

INSTANCES	TITULAIRE	SUPPLEANT	VOTE
SIVURIC - cuisine centrale	Joëlle LEVEQUE Caroline COMACLE	Gwen LE GARS	Unanimité
SDEF - Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère	Bertrand ROUE Jean Paul HELLO	Caroline CREN Joëlle LEVEQUE	3 contre 16 pour
PNRA - Parc Naturel Régional d'Armorique	Jean Paul HELLO	Florian BLANCHARD	Unanimité
GSF - Groupement Syndical Forestier	Frédéric GRAF	François-Marie CAILLEAU	Unanimité
FIA - Finistère Ingénierie Assistance	Bertrand ROUE		Unanimité
ANDES - Association Nationale des Elus en charge du Sport	Jean-Philippe LAGADEC		Unanimité
Ya D'ar Brezhoneg - del2025-1-15	Nelly TONNARD Cécile PLANCKAERT (agent)		Unanimité
EPCC Domaines et Musées départementaux du Finistère	Jean-Luc LE SAUX		Unanimité
Correspondant défense	Nelly TONNARD		Unanimité
Correspondant incendie et secours - del2022_7_16	Bertrand ROUE Jean-Paul HELLO		Unanimité
Référent sécurité routière	Bertrand ROUE Jean-Paul HELLO		Unanimité
Référent Ener'gence	Bertrand ROUE Jean-Paul HELLO		3 contre 16 pour
Référent Printemps des Poètes	Gwen LE GARS Yann HENAFF		Unanimité
Conseil portuaire	Bertrand ROUE Jean-Paul HELLO Caroline COMACLE		Unanimité
CNAS - Comité National d'Action Sociale	François-Marie CAILLEAU		Unanimité
CLECT - Commission Locale d'évaluation des charges transférées	François-Marie CAILLEAU	Gwen LE GARS	Unanimité
SPL ENR - assemblée générale des actionnaires - del2024-5-3	Jean-Luc LE SAUX		Unanimité
SPL ENR - assemblée spéciale - pas le même représentant	Bertrand ROUE		Unanimité
Programme Alimentaire Territorial - del2025-3-9	Joëlle LEVEQUE		Unanimité
SPL PFCA - assemblée générale - del2025-3-12	François-Marie CAILLEAU		Unanimité
SPL PFCA - assemblée spéciale	Gaëlle CALVEZ-BARNOT		Unanimité
PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial	Jean-Luc LE SAUX Mathilde FREYARD (agent)		3 contre 16 pour

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212900435-20260408-DEL2026_3_1-DE

- **Désigne** les élus suivants au sein des commissions désignées ci-dessous

INSTANCES	TITULAIRES	SUPPLEANTS	VOTE
Commission Appel d'offres	Joëlle LEVEQUE Bertrand ROUE Caroline COMACLE	François-Marie CAILLEAU Carine KRIER Marion LIEWIG	Unanimité
Commission DSP – délégation de service public	Carine KRIER François-Marie CAILLEAU Alain JESTIN	Joëlle LEVEQUE Bertrand ROUE Caroline COMACLE	Unanimité

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2026
Le Maire
Jean-Luc LE SAUX

La secrétaire de séance, Caroline COMACLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Rennes (3 Contour de la Motte, 35044 Rennes), dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).